

Il est temps d'appeler à une véritable révolution fiscale

L'impôt ne se résume pas à une simple ponction financière: il constitue l'un des piliers fondateurs et le souffle vital de l'État moderne. Dès sa naissance en 1830, le Royaume de Belgique a fait de la fiscalité l'instrument central de sa construction étatique, y voyant le levier indispensable au financement d'un modèle social qui allait devenir l'un des plus protecteurs au monde.

Au XIX^e siècle, la Belgique s'est dotée d'un système fiscal libéral et proportionnel. Le paysage de l'époque reposait sur des contributions foncières, des patentes commerciales et des impôts sur les revenus mobiliers, complétés par une part prépondérante d'impôts indirects sur la consommation. Ce régime, parfaitement calibré pour les réalités d'une économie industrielle en pleine expansion, a longtemps fait du pays un territoire d'une attractivité exceptionnelle pour les capitaux et l'investissement. Les gouvernements successifs de cette ère libérale ont résisté avec une ténacité farouche à l'idée d'un impôt progressif sur le revenu, alors perçu comme une confiscation injuste et une menace directe pour l'épargne et la dynamique entrepreneuriale.

Basculement

C'est seulement au lendemain de la Première Guerre mon-

diale, face aux besoins financiers colossaux de la reconstruction, que la Belgique a introduit, parmi les dernières grandes économies européennes, un impôt cédulaire sur le revenu. Ce système fonctionnait par "cédules" ou compartiments étanches: chaque source de revenus – qu'il s'agisse du travail, des loyers immobiliers ou des dividendes – était taxée séparément selon des taux et des règles propres. Si ce modèle offrait une certaine clarté administrative, il présentait l'inconvénient majeur d'ignorer la capacité contributive réelle de l'individu dans son ensemble. La réforme ma-

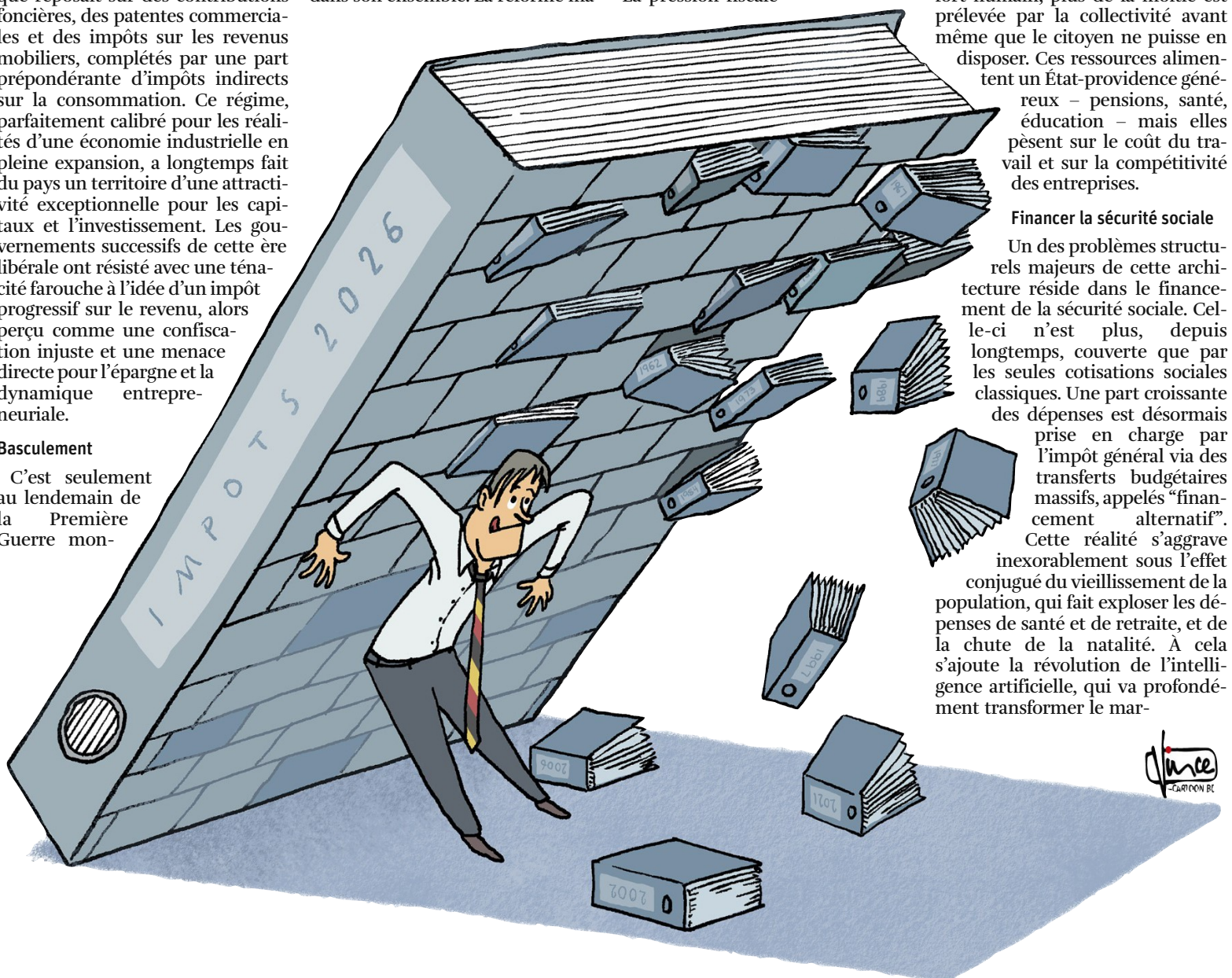
jeure de 1962 a ensuite marqué le véritable basculement vers la modernité: elle a introduit la globalisation des revenus et des barèmes progressifs de l'impôt sur les personnes physiques. Depuis lors, la fiscalité belge n'a cessé de s'épaissir et de se sédimer, reflétant les compromis permanents d'un État fédéral devenu complexe, avec ses six niveaux de pouvoir et ses besoins de financement croissants.

Aujourd'hui, les chiffres sont implacables et témoignent d'une saturation alors même que la notation de crédit de l'État belge se détériore. La pression fiscale

et parafiscale globale frôle les 43% du PIB, plaçant la Belgique parmi les nations les plus taxées au monde. Le coin fiscal sur le travail atteint des niveaux record au sein de l'OCDE. Ce concept, crucial pour comprendre notre économie, désigne l'écart entre ce qu'un employeur débourse pour un salarié et ce que ce dernier touche réellement "en poche" après déduction des cotisations sociales et de l'impôt. Avec un coin fiscal dépassant les 52% pour un salaire moyen, la Belgique détient un triste record: sur chaque tranche de richesse créée par l'effort humain, plus de la moitié est prélevée par la collectivité avant même que le citoyen ne puisse en disposer. Ces ressources alimentent un État-providence généreux – pensions, santé, éducation – mais elles pèsent sur le coût du travail et sur la compétitivité des entreprises.

Financer la sécurité sociale

Un des problèmes structurels majeurs de cette architecture réside dans le financement de la sécurité sociale. Celle-ci n'est plus, depuis longtemps, couverte que par les seules cotisations sociales classiques. Une part croissante des dépenses est désormais prise en charge par l'impôt général via des transferts budgétaires massifs, appelés "financement alternatif". Cette réalité s'aggrave inexorablement sous l'effet conjugué du vieillissement de la population, qui fait exploser les dépenses de santé et de retraite, et de la chute de la natalité. À cela s'ajoute la révolution de l'intelligence artificielle, qui va profondément transformer le mar-



Vincent
CARTOONIST